

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**Comité de la vie étudiante**

Projet de résolution

Recommandation du maintien des taux des cotisations étudiantes pour les Services à la vie étudiante et à l'animation sportive pour l'année 2017-2018**RÉSOLUTION 2017-CVE**

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante de recommander au Conseil d'administration le montant des cotisations 2017-2018 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif lors du Comité de la vie étudiante du 24 mars 2017;

ATTENDU l'article 6.6.2 du Règlement no 2 de régie interne énonçant que le Comité de la vie étudiante recommande au Conseil d'administration le montant des cotisations étudiantes payées par les étudiantes, étudiants pour les frais de services à la vie étudiante;

ATTENDU la règle budgétaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sur l'encadrement des frais institutionnels obligatoires (FIO) dans les universités;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-69 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 novembre 2016 adoptant le calendrier des travaux sur le budget 2017-2018 des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la résolution 2017-CVE-703 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 janvier 2017 relative aux états des résultats 2016-2017 au 31 octobre 2016 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif;

ATTENDU la résolution 2017-CVE-711 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 janvier 2017 recevant les prévisions budgétaires 2017-2018 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de maintenir la qualité et la diversité des services offerts aux étudiantes, étudiants;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

RECOMMANDE au Conseil d'administration de l'UQAM le maintien de la cotisation pour l'animation sportive au montant de 42.96\$ par session, par étudiante, étudiant inscrit à l'UQAM, sous réserve d'un ajustement par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de sa règle budgétaire;

RECOMMANDE au Conseil d'administration de l'UQAM le maintien de la cotisation pour les Services à la vie étudiante à 4,53 \$/crédit à la session d'été 2017 et 4,55 \$/crédit aux sessions automne 2017 et hiver 2018, sous réserve d'un ajustement par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de sa règle budgétaire.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Comité de la vie étudiante

Projet de résolution

Bilan programme de subventions des projets étudiants pour l'année 2016-2017

RÉSOLUTION 2017-CVE-XXX

- ATTENDU les documents déposés en annexe ;
- ATTENDU les travaux du Comité de financement des projets étudiants ;
- ATTENDU les résolutions 2013-CVE-520 et 2014-CVE-570 entérinant les modifications au Programme de subventions des projets étudiants ;
- ATTENDU la Politique no 32 de reconnaissance des associations étudiantes de programmation ;
- ATTENDU la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants ;
- ATTENDU l'importance d'assurer un soutien financier approprié et récurrent aux projets initiés par les étudiantes, étudiants ou les groupes d'étudiantes, d'étudiants afin de faciliter et d'encourager les contributions étudiantes à la qualité de la vie académique, culturelle, intellectuelle et sociale de l'Université ;
- ATTENDU les discussions tenues en séance ;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :
REÇOIVE FAVORABLEMENT le Bilan du programme de subventions des projets étudiants pour l'année 2016-2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**Comité de la vie étudiante**

Projet de résolution

Création d'un groupe de travail pour la modification des critères d'attribution des subventions des projets étudiants**RÉSOLUTION 2017-CVE-XXX**

- ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-XXX-X;
- ATTENDU les travaux du Comité de subventions des projets étudiants;
- ATTENDU les résolutions 2013-CVE-520 et 2014-CVE-570 adoptées par le Comité de la vie étudiante entérinant les modifications au programme de subventions des projets étudiants;
- ATTENDU la Politique no 32 de reconnaissance des associations étudiantes de programmation;
- ATTENDU la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;
- ATTENDU l'importance d'assurer un soutien financier approprié et récurrent aux projets initiés par les étudiantes, étudiants ou les groupes d'étudiantes, d'étudiants afin de faciliter et d'encourager les contributions étudiantes à la qualité de la vie académique, culturelle, intellectuelle et sociale de l'Université;
- ATTENDU l'augmentation constante des demandes de subventions à la catégorie 2 des associations étudiantes de programmation ;
- ATTENDU les discussions de la 145^e séance du Comité à la vie étudiante;
- ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante CRÉE un groupe de travail pour proposer des modifications aux critères d'attribution des subventions des projets étudiants.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

Nomination de membres au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnementRÉSOLUTION 2017-CVE-XXX

ATTENDU les documents déposés en annexe XXX ;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 37 en matière d'environnement, et plus particulièrement l'article 5 qui définit la composition du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement;

ATTENDU la fin de mandat de plusieurs membres étudiantes, membres étudiants au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement;

ATTENDU les désignations effectuées par les différentes associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

RECOMMANDE au Conseil d'administration de nommer les personnes suivantes à titre de membres et de membres substitués au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement, pour un mandat prenant effet le 1^{er} mai 2017 et se terminant le 30 septembre 2018 :

- XXX, représentant de l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association étudiante de l'École des Sciences de la gestion (AEESG-UQAM);
- XXX, représentant de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQAM);
- XXX, représentant de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESSUQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESSUQAM);
- XXX, représentant de l'Association facultaire des étudiants et étudiantes en arts (AFEA-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association facultaire des étudiants et étudiantes en arts (AFEA-UQAM);

- XXX, représentant de l'Association facultaire des étudiants en langues et communication (AFELC-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association facultaire des étudiants en langues et communication (AFELC-UQAM);
- XXX, représentant de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH-UQAM);
- XXX, substitut du représentant de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH-UQAM).

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

Nomination de monsieur Michael Brophy à titre de membre représentant des groupes étudiants reconnus au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement

RÉSOLUTION 2017-CVE-XXX

ATTENDU les documents déposés en annexe XXX;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 37 en matière d'environnement, et plus particulièrement l'article 5 qui définit la composition du Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement;

ATTENDU la désignation effectuée par l'Assemblée électorale des groupes étudiants reconnus, qui a eu lieu le 16 septembre 2016;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

RECOMMANDE au Conseil d'administration de nommer Michael Brophy, étudiant au DESS en gestion, membre représentant des groupes étudiants reconnus au Comité institutionnel d'application de la politique en matière d'environnement, pour un mandat prenant effet le 1^{er} mai 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.